

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 04 novembre 2025
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	23 + 4 pouvoirs	24 octobre 2025	24 octobre 2025

N° délibération	Objet
2025-131	Redevances du service déchets ménagers et vente de composteurs Tarifs année 2026

Le 04 novembre 2025 à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Barbara PERRON

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, , Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND, Philippe ROBERT-DANTEC

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE, Alexis MANAC'H

HUELGOAT : Gérard TOSSER, Jacques THEPAUT, Marc QUEMENER,

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN

LOQUEFFRET : Alain HAMON, Louis-Marie LE GUILLOU

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL, Jean LE GAC

Pouvoirs : Brigitte COURBEZ à Barbara PERRON, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU à Marie-Noëlle JAFFRE

Absents et excusés : Coralie JEZEQUEL, Claude MOREL, Marie-Brigitte BRETHES, Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Eric PRIGENT

Rapporteur : Marc QUEMENEUR

Il est rappelé à l'assemblée que la commission Déchets ménagers et Voirie d'est réunie le 14 octobre 2025 et a émis une proposition de tarifs de la redevance de collecte des déchets ménagers et de vente de composteurs.

Les tarifs nécessaires à l'équilibre du budget sont proposés dans le tableau suivant :

Catégories	Tarifs 2026
Foyer (2 personnes et plus)	242 €
Personne seule	131 €
Parent avec enfant (s) en garde alternée	196 €
Gîte	131 €
4 gîtes et plus	521 €
Chambre d'hôte	50 €
Résidence secondaire	167 €
Cantine scolaire < 50 rationnaires	447 €
Cantine scolaire 50 à 100 rationnaires	741 €
Très petits producteurs : Professions libérales :(infirmiers, kiné, médecins), artisans	117 €
Petits producteurs : Bars, petites restaurations, petits commerces alimentaires, garages, associations, et autres commerces (ex bijouterie,)	151 €
Moyens commerces alimentaires et restauration	371 €
Gros commerces alimentaires et gros restaurants, hôtels restaurants, restaurant avec hébergements multiples	854 €
Très gros producteurs de déchets (facturation à la tonne à partir de 2,5 tonnes de déchets annuels selon les pesées l'année N-1)	352 €
Part communale par habitant	4 €
Composteur 300 litres	30 €
Composteur 600 litres	40 €

Il est demandé à l'assemblée de délibérer sur les tarifs proposés

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait certifié conforme au registre
 Le Président,




Le secrétaire,

